

**RAPPORT PAR UNE ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE
ACCRÉDITÉE À DES FINS CONSULTATIVES
AUPRÈS DU COMITÉ CONCERNANT SA CONTRIBUTION
À LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION**

**Date limite : 15 février 2023
pour examen en 2023**

Le fichier peut être téléchargé à l'adresse suivante :

[HTTPS://ICH.UNESCO.ORG/FR/FORMULAIRES](https://ich.unesco.org/fr/formulaires)

Veuillez fournir uniquement les informations demandées ci-dessous.

Les annexes ou tout autre matériel supplémentaire ne peuvent être acceptés.

A. Identification de l'organisation

A.1. Nom de l'organisation soumettant le présent rapport

A.1.a. Nom officiel de l'organisation dans sa langue d'origine, tel qu'il apparaît sur les documents officiels.

Association île du Monde

A.1.b. Nom de l'organisation en anglais et/ou en français.

Association île du Monde

A.1.c. Numéro d'accréditation de l'organisation (indiqué lors des précédentes correspondances sous la forme « NGO-90XXX »)

90388

A.2. Adresse de l'organisation

Indiquez l'adresse complète de l'organisation, ainsi que les coordonnées complémentaires telles que le numéro de téléphone, l'adresse électronique, le site Internet, etc. L'adresse postale indiquée doit être celle où l'organisation exerce son activité, quel que soit son lieu de domiciliation juridique. Pour les organisations ayant des activités internationales, indiquer l'adresse du siège.

Organisation : Association île du Monde

Adresse : 15 passage Ramey 75018 Paris

Numéro de téléphone :	+33 783 908 940
Adresse électronique :	contact@iledumonde.org
Site Internet :	www.iledumonde.org
Autres informations pertinentes :	www.facebook.com/ileduMonde

A.3. Personne à contacter pour la correspondance

Donnez le nom complet, l'adresse et tout autre renseignement pour contacter la personne responsable à qui toute correspondance relative au présent rapport doit être adressée.

Titre (M./Mme, etc.) :	M.
Nom de famille :	Pastor-Gimeno
Prénom :	Pepe
Institution/fonction :	Association île du Monde / Médiateur socio-culturel
Adresse :	15 passage Ramey 75018
Numéro de téléphone :	+ 33 632786303
Adresse électronique :	pepe.pastor@iledumonde.org
Autres informations pertinentes :	

B. Contribution de l'organisation à la mise en œuvre de la Convention aux niveaux national et international (Chapitre III et article 19 de la Convention, paragraphe 156 des Directives opérationnelles)¹

Faites la distinction entre les activités terminées et celles en cours contribuant aux huit thématiques du cadre global de résultats de la Convention², ainsi qu'à la préparation des rapports périodiques, des candidatures, des propositions et des demandes au titre des mécanismes de coopération internationale de la Convention. Si vous n'avez pas participé, indiquez-le. Décrivez également tout obstacle ou difficulté rencontrée par votre organisation lors de telles activités.

¹ . Dans le cas où votre organisation opère dans plusieurs États, veuillez clairement indiquer quel(s) est(sont) l'(les) États(s) concernés par vos réponses, le cas échéant.

² . Pour plus d'informations sur le cadre global de résultats, veuillez-vous référer au chapitre 8 des Textes fondamentaux de la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel : <https://ich.unesco.org/fr/basic-texts-00503>.

B.1. Décrivez la contribution de votre organisation au renforcement des *capacités institutionnelles et humaines* pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Ne pas dépasser 250 mots

Actuellement, en ce qui concerne le renforcement des capacités —et d'autres domaines de la sauvegarde, notre priorité est la facilitation d'actions de sauvegarde grâce à la co-construction de réseaux. Ces réseaux de sauvegarde permettent de mettre en relation les porteurs de tradition avec les acteurs de sauvegarde (étudiants, associations, chercheurs, responsables publics, entreprises, et d'autres acteurs intéressés), ce qui génère des échanges beaucoup plus nombreux et autonomes que ceux qu'une action concrète et limitée dans le temps peut générer. Par exemple, un.e étudiante.e peut repérer à travers du réseau une communauté de porteurs de tradition intéressée à être accompagnée dans la demande de subventions, dans l'élaboration d'une fiche d'inventaire, ou bien dans la production d'une vidéo. Bien évidemment, cette mise en relation peut se réaliser dans le sens contraire : un porteur de tradition peut repérer un acteur de sauvegarde intéressé à accompagner les communautés de porteurs dans certaines actions. Nous nous appuyons dans les TIC pour co-construire les réseaux, avec la participation fondamentale des communautés.

En ce moment, nous avons déjà en ligne une [plateforme web participative](#), dont l'une des sections est le Réseau de sauvegarde PCI Guadeloupe (France). Projet implémenté lors de la période 2020-2022.

Par ailleurs, l'objectif ultime de notre projet en cours (2022-2024): *Pré-inventaire des pratiques traditionnelles à caractère sportif dans les territoires ultramarins (France)*, est la co-construction d'un réseau de sauvegarde interrégional pour les territoires ultramarins français.

B.2. Décrivez la participation de votre organisation à des activités liées à la *transmission de et l'éducation au* patrimoine culturel immatériel. Expliquez, en particulier, comment votre organisation coopère avec les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus.

Ne pas dépasser 250 mots

Dans la même logique que pour le renforcement des capacités, les actions concernant la transmission et l'éducation peuvent s'accélérer grâce à la co-construction de réseaux de sauvegarde. Moyennant une plateforme de mise en relation, les porteurs de tradition et les acteurs de sauvegarde peuvent s'inscrire dans ces réseaux. L'information écrite et audiovisuelle fournie par les personnes et les structures, par le biais des formulaires de la plateforme, s'affiche sur le site en format HTML, accessible au public. Même si l'un de nos objectifs à moyen terme est le développement d'actions directes dans les domaines de la transmission, l'éducation et le renforcement des capacités, en ce moment, nous agissons plus particulièrement au niveau de la facilitation et de la médiation que dans l'implémentation de mesures concrètes.

B.3. Décrivez la participation de votre organisation à l'*inventaire et à la recherche* sur le patrimoine culturel immatériel. Expliquez, en particulier, comment votre organisation coopère avec les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus.

Ne pas dépasser 250 mots

2018 : Animation atelier *Les expressions du multi-culturalisme du Cognac* (Les Savoir-Faire du Cognac). Fiche d'inventaire et candidature UNESCO.

2018-2020 : Sept études (enquête, diagnostic préliminaire, production audiovisuelle) destinés à l'élaboration de [fiches pour l'Inventaire National français du PCI](#). Six en Île-de-France, et un en Guyane : *Les danses géorgiennes*; *Le fado*; *Le Norouz*; *Le Tembê Bushinengué* (Guyane); *La coiffure traditionnelle africaine*; *Le Yennayer ou Berbère*; *La Marinera, danse péruvienne*.

2018-2019 : Deux Interventions, séminaire *Contribuer à l'inventaire du PCI* (Centre National français du PCI).

2019 : Communication, mini-symposium *ICH in urban contexts* (ICH NGO Forum, Bogotá, Colombie).

2019-2020 : *État des lieux de la connaissance et la valorisation du PCI de Guadeloupe*.(France). Enquête ethnographique et ingénierie culturelle. Le [rapport final](#) contient un recensement des éléments patrimoniaux identifiés et le diagnostic de l'état de la sauvegarde. Au rapport, nous avons ajouté un [documentaire](#).

2021 : Réunion ministérielle du groupe de travail de l'INPCI (Paris).

Fin 2022 : Première phase projet : *Pré-inventaire des pratiques traditionnelles à caractère sportif présentes sur les territoires ultramarins* (France), dont les objectifs sont : pré-inventaire, diagnostic préliminaire de l'état de sauvegarde, collecte, captation et production audiovisuelle.

Notre méthodologie priorise la coopération et la participation des communautés de porteurs de tradition tout au long du processus, par exemple, lors de l'enquête de terrain en Guadeloupe, nous avons organisé 3 journées de consultation (ateliers d'identification, validation de la pré-liste, débats autour la mise en valeur) pour échanger avec les porteurs de tradition.

B.4. *Décrivez la participation de votre organisation à l'élaboration de **politiques et mesures juridiques et administratives**, pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Expliquez, en particulier, comment votre organisation coopère avec les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus.*

Ne pas dépasser 250 mots

B.5. *Décrivez la participation de votre organisation à la promotion du **rôle du patrimoine culturel immatériel et de sa sauvegarde dans la société**. Expliquez, en particulier, comment votre organisation coopère avec les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus.*

Ne pas dépasser 250 mots

La promotion du rôle du PCI et la sensibilisation sont sans doute des objectifs majeurs de notre association. Notre approche cherche la médiation socio-culturelle entre les porteurs de tradition et la société, plutôt que la simple accumulation d'informations ethnographiques de certaines approches, qui ne priorisent pas une vraie finalité de mise en valeur sociale. Les actions de valorisation sociale (promotion et sensibilisation) sont intégrées par défaut dans nos projets.

Nous sommes particulièrement intéressés au rôle que le PCI peut jouer dans la société en tant que ressource culturelle dans les processus d'intégration sociale et professionnelle, notamment dans des sociétés multiculturelles : reconnaissance de l'apport culturel porté par la migration, valorisation économique durable, développement social inclusif et durabilité environnementale. Dans ce sens, nous avons implémenté des projets qui reflétaient ces objectifs : *Rencontres cuisine île du Monde* (2015-2019) ; *Dispositif d'accompagnement à l'insertion professionnelle île des Savoirs* (2016-2018) ; *Identification des savoirs et métiers traditionnels parmi la population migrante à Paris (France) et à València (Espagne)* (2017-2020).

D'autres actions :

2018 : Intervention lors du colloque *À quoi sert le PCI ?* organisé par la Fabrique de Patrimoines de Normandie.

2020 : Intervention lors de l'émission *Salernitani del Mondo* de Radio Alfa pour présenter l'association, la notion du PCI et son travail de sauvegarde (Italie).

2022 : Présentation de la [plateforme web Guadeloupe Culture PCI](#) lors des Journées du PCI Martinique.

2023 : Présentation du travail de l'association lors du Festival de Gannat, *espace de promotion du patrimoine vivant* (France).

B.6. *Décrivez la participation de votre organisation à la **sensibilisation** au patrimoine culturel immatériel. Expliquez, en particulier, comment votre organisation coopère avec les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus.*

Ne pas dépasser 250 mots

L'enjeu des actions de promotion et de sensibilisation est d'attirer l'attention de ceux qui sont éloignés d'une logique de préservation du PCI, soit par méconnaissance, soit par mépris de l'apport culturel des Autres. Les actions ponctuelles de promotion auprès d'un public, fréquemment déjà sensibilisé au préalable, sont effectives concernant la facilitation des échanges et la création de lien social, mais si l'objectif poursuivi est le changement d'attitudes, il est nécessaire de trouver d'autres moyens qui génèrent un impact plus durable, et permettant d'atteindre un public moins réceptif.

Parmi ces moyens, nous priorisons la production d'audiovisuels diffusés sur les réseaux sociaux et plateformes vidéo. Actuellement l'utilisation de l'audiovisuel est fondamentale pour communiquer, surtout lorsqu'on s'adresse aux jeunes générations. L'autre outil qui devient de plus en plus important pour nous est le développement de [sites internet](#) et de [plateformes en ligne de mise en relation](#). Communiquer grâce aux nouveaux outils numériques a des avantages par rapport à la communication classique événementielle, la communication numérique touche un nombre de personnes beaucoup plus élevé et divers, elle permet d'arriver à des lieux difficilement accessibles (smartphones, tablettes), et moins coûteuse.

Projections de documentaires, tables rondes :

L'art tembé Bushinengué.

2019 : II Muestra internacional de obras audiovisuales sobre PCI (Cineteca Nacional México).

2022 : Seminario Internacional *Afroindoamérica* (UNAM México) ; Exposition Marronage : L'art de briser ses chaînes (Maison de l'Amérique Latine, Paris).

Les techniques de la coiffure africaine en Île-de-France

2021 : III Muestra Internacional de obras audiovisuales sobre PCI (Filminlatino, La Octava), Mexico.

B.7. *Décrivez la participation de votre organisation à la **facilitation de l'engagement des communautés, groupes et individus, ainsi que d'autres parties prenantes**, pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.*

Ne pas dépasser 250 mots

Faciliter l'engagement des porteurs de tradition et des potentiels acteurs de sauvegarde (associations culturelles, , chercheurs, responsables publics, étudiants, entreprises, établissements scolaires, etc.), passe d'abord par la prise de conscience de se reconnaître en tant que porteur de tradition —parfois les personnes interpellées lors de nos ateliers ne se considèrent pas de porteurs, bien qu'ils les soient— , et ensuite informer les porteurs et les acteurs de sauvegarde sur les retombées positives de la valorisation du PCI.

2017-2020 : 14 ateliers pour 173 migrants, projet *Identification de savoirs et métiers traditionnels parmi la population migrante* (Paris et València, Espagne). Bénéficiaires : migrants, travailleurs sociaux, intervenants bénévoles. Partenariats : Mairie de Paris et le InMIDE (groupe de recherche de l'Universitat de València).

2018 : Restitution, Festival de Vaisakhi 2018 organisé par le Conseil représentatif des Sikhs de France (Paris).

2019 :

- Table ronde *Territori meticci*, Frontiera Sud, Salerno (Italie).
- Restitution de l'étude *Danses géorgiennes en Île-de-France* chez le Centre Culturel Lazi (Paris).
- Communication, journée d'études *Quel rôle pour les communautés dans la gestion du patrimoine ?* (Paris).
- Trois journées de consultation dirigées aux porteurs de tradition (Guadeloupe, France).

2020 : Communication, Universidad de Chile : *PCI y participación de mujeres migrantes* (Santiago de Chile).

2021 :

- Animation d'un cours sur le thème de la diversité culturelle (École du Louvre).
- Communication, IV Congreso Internacional de Trabajo Social, *Comprender el aporte cultural de la migración : Desarrollo de una metodología de identificación basada en el PCI* (València).

B.8. *Décrivez l'engagement de votre organisation dans la coopération aux niveaux bilatéral, sous-régional, régional ou international pour la mise en œuvre de la Convention, y compris des initiatives telles que l'échange d'informations et d'expériences, et d'autres initiatives conjointes.*

Ne pas dépasser 250 mots

Nous continuons à développer des méthodologies spécifiques qui améliorent l'identification, la mise en valeur et le diagnostic de l'état de sauvegarde du PCI, tant pour le PCI local que pour le PCI translocal (porté par la migration). Nous voulons appliquer notre expérience dans ces champs à niveau international, dans ce sens, nous avons ouvert une antenne en Espagne, pour exporter notre expertise en contexte urbain.

Depuis quelques années nous avons commencé à renforcer notre réseau de collaborateurs à l'international pour exporter notre méthodologie. Mis à part nos contacts dans les pays d'où nous sommes originaires (France, Mexique, Italie, Espagne, Sri-Lanka), nous avons tissé des liens avec des associations engagées dans la sauvegarde du PCI au Liban (APACE, Hanna Ishac), Chili (CEMIN Akeyi), et avec des acteurs culturels qui nous représentent en Afrique de l'Ouest, Caraïbe, et les États Arabes. Par ailleurs, nous avons contacté d'autres organismes pour établir des relations dans un futur proche : Centro Regional para la Salvaguardia del PCI de América Latina (CRESPIAL), NHB Singapour, Association Européenne de Jeux et Sports Traditionnels (AeJeST).

En France Outre-mer, nous avons des partenariats consolidés (Patrimoine Vivant de Marie-Galante, Guadeloupe), en cours (Lasotè, Martinique ; Amuitahira'a Tu'aro Ma'ohi, Polynésie Française ; OTOG Ouest guyanais, Guyane), et prochainement, nous contacterons des associations culturelles actives —dont certaines sont accréditées, comme Ankrake (La Réunion)— dans les autres sept territoires ultramarins français, pour lier des partenariats en vue de notre projet *Pré-inventaire des pratiques traditionnelles à caractère sportif présentes sur les territoires ultramarins*.

B.9. *Décrivez l'implication ou la contribution de votre organisation à la rédaction du rapport périodique national sur la mise en œuvre de la Convention.*

Ne pas dépasser 250 mots

B.10. *Décrivez la participation de votre organisation dans la préparation des candidatures à la Liste de sauvegarde urgente ou à la Liste représentative, des demandes d'assistance internationale ou des propositions de bonnes pratiques de sauvegarde.*

Ne pas dépasser 250 mots

C. Coopération avec l'UNESCO

Votre organisation a-t-elle mené des activités en coopération avec l'UNESCO ? Si oui, veuillez cocher les cases correspondantes et fournir des informations dans le cadre ci-dessous.

- ☐ Coopération directe avec l'UNESCO (Siège et Bureaux hors-Siège)
- ☐ Activités pour lesquelles vous avez reçu l'autorisation d'utiliser l'emblème de l'UNESCO/de la Convention de 2003
- ☐ Coopération par le biais du réseau global des facilitateurs de la Convention de 2003
- ☒ **Coopération avec les centres de catégorie 2 (EN COURS)***
- ☐ Coopération avec les Commissions nationales pour l'UNESCO
- ☐ Coopération avec les Chaires UNESCO
- ☐ Soutien financier du Fonds pour le patrimoine culturel immatériel
- ☐ Soutien financier du Programme de participation
- ☐ Autres types de coopération

Ne pas dépasser 250 mots

* Très récemment, nous avons été contactés par l'Office of Planning and Management de l'UNESCO-ICHCAP (République de Corée), pour établir un partenariat avec notre association dans le cadre d'un programme de formation, qui permet à son personnel de visiter et de travailler dans des organisations impliquées dans la sauvegarde du patrimoine culturel pendant 3 mois. Ce partenariat est prévu pour 2023.

D. Participation au travail du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel

D.1 Votre organisation a-t-elle participé à des sessions du Comité ? Le cas échéant, précisez les sessions auxquelles vous avez assisté et si vous avez eu un rôle spécifique pendant ces réunions.

Ne pas dépasser 250 mots

D.2 Votre organisation a-t-elle été membre de l'Organe d'évaluation (paragraphe 26 à 31 des Directives opérationnelles), ou membre de l'Organe consultatif (entre 2012 et 2014) ? Le cas échéant, précisez la période.

Ne pas dépasser 100 mots

D.3 *De quelle(s) manière(s) votre organisation a-t-elle fourni des services consultatifs au Comité (paragraphe 96 des Directives opérationnelles) ou de quelle(s) manière(s) pensez-vous qu'elle pourrait fournir de tels services à l'avenir ?*

Ne pas dépasser 500 mots

L'un de nos objectifs principaux pour les prochaines années est d'accompagner les communautés de porteurs de tradition qui n'ont pas les ressources ou les compétences pour concevoir et implémenter la mise en œuvre de la convention, ainsi que d'assister les États dans le renforcement des capacités, toujours dans le cadre du programme d'assistance internationale.

En raison de nos compétences linguistiques et notre connaissance des cultures, nous ciblons principalement les pays africains franco et hispanophones, l'Amérique Latine, Sri-Lanka, et les États Arabes. De même, notre expérience dans le Caraïbe, et maintenant dans les territoires ultramarins français (Atlantique – Caraïbe, Océan Indien, et Pacifique) , nous permet d'envisager la possibilité d'accompagner des projets multinationales d'assistance et/ou de candidature aux listes UNESCO, d'autant plus que nous avons pu constater que les pays/territoires situés dans ces régions partagent des éléments PCI très similaires.

Avoir la capacité de concevoir et d'accompagner certaines typologies de projets de sauvegarde, nous habilite aussi pour les évaluer, si le Comité considère opportun nous inviter à fournir des rapports d'évaluation.

Notre expertise principale est l'identification, l'inventaire, le diagnostic de l'état de sauvegarde et la mise en valeur de ce que nous appelons le PCI translocal (porté par la migration), dans des contextes urbains, et au sein de sociétés multiculturelles. Cette même expertise nous l'avons appliqué aussi dans un contexte de PCI local ou autochtone (Guyane, Guadeloupe, et maintenant dans les 11 territoires ultramarins français).

En suivant le paragraphe 96 des Directives opérationnelles, et l'article 18 de la Convention, nous pourrions fournir des rapports d'évaluation dans les domaines suivants :

1) Demandes d'assistance internationale, pour des projets concernant les besoins en renforcement des capacités et sauvegarde (diagnostic de l'état de la sauvegarde), le pré-inventaire et l'inventaire, projets concrets de renforcement des capacités, facilitation de la mise en relation entre porteurs de tradition et acteurs de sauvegarde (co-construction de réseaux de sauvegarde), mise en valeur (diffusion culturelle, développement social inclusif et valorisation économique durable), création d'outils numériques (sites internet, applications et plateformes de mise en relation), et production audiovisuelle.

2) Des effets des plans de sauvegarde des éléments inscrits sur la Liste du patrimoine culturel immatériel nécessitant une sauvegarde urgente : Nous pouvons appliquer notre méthodologie de diagnostic, qui analyse les informations fournies par l'enquête de terrain et les sources externes dans les différents aspects de la sauvegarde : transmission, documentation, recherche, mise en valeur, éducation, menaces (par exemple : mise en tourisme excessive, folklorisation, perte d'intérêt, élément artisanal peu adapté au marché contemporain, disparation des porteurs de tradition, réglementation nationale peu adaptée), financement, capacités, gouvernance.

3-Des programmes, projets et activités mentionnés à l'article 18 de la Convention : Dans des actions relevant de notre expertise évoquée en amont.

4-Des dossiers de candidature à la Liste représentative, à la Liste du patrimoine culturel immatériel nécessitant une sauvegarde urgente, et au Registre de bonnes pratiques de sauvegarde, surtout dans le cas des candidatures multinationales.

E. Capacités de votre organisation à évaluer des candidatures, propositions et demandes (paragraphe 27 et 96 des Directives opérationnelles) :

- E.1.** *Les candidatures, propositions et demandes ne sont disponibles pour évaluation qu'en français et en anglais. Les membres de votre organisation ont-ils une très bonne maîtrise de l'anglais ou du français ? Le cas échéant, veuillez indiquer de quelle(s) langue(s) il s'agit et le nombre des membres/ou du personnel de l'organisation apte à le faire ?*

Ne pas dépasser 250 mots

Les six membres actifs, tous les bénévoles, et collaborateurs maîtrisent le français, et certains, l'anglais. D'autres langues parlées couramment par nos membres, bénévoles et collaborateurs : espagnol, italien, cingalais, arabe, maninka, poular, soussou, napolitain, valencien.

- E.2.** *Votre organisation a-t-elle déjà travaillé dans plusieurs domaines du patrimoine culturel immatériel ? Décrivez vos expériences.*

Ne pas dépasser 250 mots

(1) Traditions et expressions orales, y compris la langue comme vecteur du PCI ; (2) Arts du spectacle ; (3) Pratiques sociales, rituels et événements festifs ; (4) Connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ; (5) Savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel. .

A) Études ethnographiques et diagnostic préliminaire destinés à l'élaboration de fiches pour l'Inventaire National français du PCI, dont 12 en Île-de-France, et une en Guyane.

- Nouvel An Chinois. (3,4,5, domaines les plus représentatifs).
- Chants polyphoniques géorgiens. (2).
- Danse du lion asiatique. (2,3).
- Lavage de la Madeleine brésilien. (2,3).
- Djèliya mandingue. (1,2,3).
- Vaishaki des Sikhs. (3,4).
- Danses géorgiennes (2).
- Fado (2).
- Norouz (3,4).
- Coiffure traditionnelle africaine (3,5).
- Tembè Bushinengué (3,4,5).
- Yennayer (2,3,4).
- Marinera, danse péruvienne (2).

B) Pré-inventaire et diagnostic de l'état de sauvegarde.

- États de lieux PCI Guadeloupe : 344 éléments identifiés dans les 5 domaines dont 41 éléments diagnostiqués intégralement.
- Pré-inventaire et diagnostic des pratiques à caractère sportif (France Outre-mer), en cours.

C) Mise en valeur :

- Production audiovisuelle / Diffusion: Les 5 domaines.
- Projets d'intégration sociale : Pratiques culinaires traditionnelles.
- Projets d'insertion professionnelle : Pratiques culinaires traditionnelles.
- Organisation d'événements : Arts du spectacle, et pratiques culinaires traditionnelles.
- Création et développement de sites internet / plateformes de mise en relation : Les 5 domaines
- Co-construction de réseaux de sauvegarde : Les 5 domaines.

E.3. *Décrivez l'expérience de votre organisation dans l'évaluation et l'analyse de documents tels que des propositions ou des demandes.*

Ne pas dépasser 250 mots

Pour l'instant nous n'avons pas évalué des candidatures, propositions ou demandes.

E.4. *Votre organisation a-t-elle de l'expérience dans la rédaction de textes synthétiques en anglais ou en français ? Décrivez votre expérience et indiquez de quelle(s) langue(s) il s'agit et le nombre des membres/ou du personnel de l'organisation apte à le faire.*

Ne pas dépasser 250 mots

Comme vous l'avez pu constater dans les paragraphes antérieurs, nous avons une large expérience dans la rédaction de textes synthétiques en français. Les six membres actifs, nos collaborateurs, et certains des bénévoles ont de l'expérience.

E.5. *Votre organisation a-t-elle l'habitude de travailler au niveau international ou a-t-elle la capacité d'appliquer une expérience locale à un contexte international ? Décrivez une telle expérience.*

Ne pas dépasser 250 mots

Comme évoqué en amont, l'un des nos principales objectifs pour les prochaines années est l'application de nos méthodologies à niveau international, surtout dans des contextes multiculturels urbains (nous avons de l'expérience en villes multiculturelles comme Paris ou València en Espagne), et sur des territoires avec une grande diversité culturelle, héritée des migrations anciennes et/ou récentes (comme Guadeloupe, Guyane, et les autres territoires français ultramarins). Notre maîtrise de plusieurs langues et la connaissance des codes culturels nous permettent d'envisager avec confiance l'accompagnement de projets d'assistance internationale.

Notre méthodologie priorise la coopération avec les acteurs locaux de sauvegarde et les communautés de porteurs de tradition. Lorsqu'il est nécessaire, ces acteurs de sauvegarde (par exemple : étudiants dans le cadre d'un stage, membres d'associations de porteurs de tradition, chercheurs, ou responsables publics) peuvent devenir des médiateurs, facilitant notre démarche dans les diverses actions à implémenter.

F. Adhésion au Forum des ONG du PCI

Indiquez ci-dessous si votre organisation souhaite (continuer à) faire partie du Forum des ONG du PCI. Veuillez noter que l'adhésion est subordonnée à la décision du Comité de maintenir l'accréditation de votre organisation.

Pour plus d'informations sur le Forum des ONG du PCI et ses activités, veuillez consulter la page suivante : <https://ich.unesco.org/fr/forums-des-ong-00422>.

☐ oui

☐ non

G. Signature

Le rapport doit inclure le nom et la signature de la personne habilitée à signer pour le compte de votre organisation.

Nom : CALDERÓN, Frida

Titre : Présidente

Date : 13/02/2023

Signature :



île du Monde
VALORISER LA DIVERSITÉ CULTURELLE FRANCILIENNE
association loi 1901
15 passage Ramey 75018 Paris
SIREN 798 048 583